



**République Tunisienne**  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et  
de la Recherche Scientifique



Université de Monastir



Bureau de Transfert  
de Technologie



## Dispositif **BUTT**

# DISPOSITIF BuTT

Dans le cadre de la mise en place des bureaux de transfert de technologie, l'agence nationale de promotion de la recherche scientifique (ANPR) et l'institut national de normalisation et de la propriété Industrielle (INNORPI) ont établi une vision commune pour les dispositifs BuTT dans un accord de collaboration bilatérale.

Cette vision permet de donner un cadre national au dispositif et d'organiser les modalités de création, de labellisation, ainsi que l'offre de services à rendre aux bénéficiaires.

Ce dispositif comporte dans une première étape, deux variantes complémentaires de BuTT, ceux mis en place à l'université (offre) dans un contexte de 'Valorisation' puis ceux mis en place dans un contexte de 'Management de l'innovation' dans l'environnement de la demande socio-économique (Entreprises ou structures de soutien ou d'interfaçage: centre technique sectoriels, technopoles, centre de transfert...). Ainsi, le dispositif BuTT fonctionne comme étant un dispositif Push-Pull entre offre et demande technologiques.

Le déploiement du dispositif sur le terrain, sera l'occasion d'un apprentissage et des réglages qui lui permettront de s'adapter aux besoins et aux difficultés de mise en oeuvre.

Mieux encore, la mise en réseau de tous les BuTTs (universitaires et industriels) est un atout incontestable. Cela permet notamment de booster le travail collaboratif, l'apprentissage collectif à travers les retours d'expériences diverses et la mutualisation des ressources informatives.

Ce réseau des BuTTs peut constituer une plateforme d'audience nationale et internationale pour le montage de projet ou la recherche de partenaires.

## CONTACTEZ NOUS

+216 73 462 989  
+216 73 462 853

BP 56, Avenue Tahar Haddad  
5000 Monastir

butt.univ.mir@gmail.com

[www.um.rnu.tn](http://www.um.rnu.tn)